



Paris, le 21 juillet 2023

Communiqué de presse Banque de France

Le Conseil général de la Banque de France reste mobilisé pour suivre le projet de construction d'une nouvelle imprimerie fiduciaire dans le Puy-de-Dôme, pour un montant de plus de 250 millions d'euros. À la suite du blocage qui prévalait malheureusement alors sur l'indispensable plan de compétitivité industrielle, il avait suspendu le projet lors de sa réunion du 9 juin ; il avait décidé le lancement d'une ultime négociation à haut niveau sur les modalités de mise en œuvre de l'organisation industrielle nécessaire.

Réuni à nouveau spécialement le 21 juillet, le Conseil général a salué avec satisfaction le succès de cette négociation, et l'implication des partenaires sociaux pour parvenir à ce résultat porteur d'avenir pour notre pôle public de production de billets : un protocole d'accord proposé par la direction, autour du sous-gouverneur Denis Beau, a en effet été finalement signé par toutes les organisations syndicales. L'accord a permis l'arrêt immédiat de la grève menée par certains personnels de l'imprimerie. Il prévoit l'engagement de tous dans la mise en œuvre du plan de compétitivité, et à cette fin plusieurs mesures dont la désignation d'ici septembre d'un ergonome qui s'assurera, accompagné par un groupe paritaire, du traitement préventif de la pénibilité.

Cet accord ouvre la voie à une mise en œuvre de Refondation. Dès lors que les conditions fixées pour cela par l'accord seront remplies, le lancement de la réalisation du projet aura lieu d'ici fin septembre. Cet investissement massif doit en effet permettre durablement, pour nos concitoyens, une fabrication des billets au meilleur coût. La France disposera à cette condition du pôle de production publique de billets le plus moderne, efficace, et écologique d'Europe.

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous 